



CIVISME/ s'acquitter des droits d'usage de la route

Une participation citoyenne au développement et à l'entretien du réseau routier

SHINERAY, tout le plaisir et le confort d'usage de moteur thermique accessible sur le marché togolais P.2



Passation de charges à la tête des universités publiques du Togo

Le Prof. Adama Kpodar va poursuivre l'oeuvre transformationnelle de l'UL P.3



Port systématique de casque et application péremptoire de sanctions au Togo

# L'envers du décor d'un décret P.3



L'accroissement rapide de la population a un lien direct avec le besoin croissant d'une mobilité humaine mécanique pour diverses raisons. Le moyen le plus accessible et pratique est l'utilisation des engins à deux ou à 3 roues équipés d'un moteur thermique. Ceux qui choisissent l'usage

de ses engins sont soumis à l'obligation de port d'un casque. Cette obligation de port d'un casque est consacrée au Togo par le décret N°2023078/P.R du 17 Novembre 2013. L'article premier précise : "le port d'un casque de protection est obligatoire pour les conducteurs et les passagers des engins à deux roues

équipés d'un moteur thermique en circulation. Il résulte de cette disposition que toute personne physique, conducteur, passager en circulation, dans ce cas précis doit porter un casque, à défaut elle est en infractions prévue et punie par le même décret à son article 4,...

Perspectives économiques 2023 en Afrique

L'Afrique centrale a enregistré la meilleure performance économique en termes de croissance P.4

L'Afrique centrale a enregistré une accélération de la croissance en 2022, avec un taux de croissance du PIB réel de 5,0% en 2022, contre 3,4% en 2021. Ce regain de l'activité économique a été porté par les cours favorables des matières premières, surtout dans une région qui compte des exportateurs...

Togocom capitalise près de la moitié de la population togolaise comme abonnés P.4



Tournoi « Ensemble pour un champion » dans l'Akébou et le Wawa

Le ministre Kossi Gbegnon Lamadokou rassemble autour des idéaux du parti UNIR P.7



L'équipe de Okou a remporté la première édition du tournoi de football « Ensemble pour un champion », organisé par Dr Kossi Gbegnon Lamadokou, ministre de la culture et du tourisme. Ce tournoi a connu son apothéose ce samedi 02 septembre 2023,...



# SHINERAY, tout le plaisir et le confort d'usage de moteur thermique accessible sur le marché togolais

Le marché togolais hautement concurrencé par plusieurs concessionnaires de motos, vient d'être enrichi par une marque qui s'identifie par sa puissance et sa résistance : SHINERAY, la moto autrement. Elle a été mise à découverte à la population togolaise par une sortie publique d'attrait qui n'a échappé à personne. C'était le samedi 02 Septembre 2023 dernier à Lomé plus précisément à son siège sise dans l'ancien immeuble de la téléphonie mobile Moov Africa à Deckon. C'est par un exercice de style et de prestance qu'une caravane a sillonné les artères du grand Lomé histoire de dévoiler aux togolais ce nouveau venu qui prend ses marques dans un contexte où la population peine à distinguer le vrai de l'ivraie. Véritable outil de luxe distingué, Shineray veut donner aux usagers et amoureux des engins



thermiques à deux roues ou trois roues et quatre roues tout le plaisir et le confort de leur choix.

Vantant les mérites du nouveau-né des gammes de motos sur le marché togolais, les promoteurs ont fait remarquer que les motos SHINERAY est une marque Italo-Chinoise, elles ont un design unique et très économiques en matière de carburant. Les motos de marque SHINERAY sont adaptés à la température et à

l'environnement africain en général et togolais en particulier. Elles sont vendues à des prix très réduits accessibles à toutes les bourses des consommateurs togolais moyens. La société SHINERAY offre un service après-vente à ses clients.

Le vice-manager de SHINERAY M. Luna Lu a renchéri en ses termes " SHINERAY est le numéro 1 en Chine. « Elle produit plus



d'un million de motos par mois. Ce sont des motos de toute sorte destinée à la ville et qui sont déployées pour la première fois en Afrique et au Togo. Un stock de pièces de rechange est déjà disponible. Vous pouvez vous procurer une moto SHINERAY à partir de 515 000 FCFA seulement »

Très alléchante, dans une splendide option anecdotique, Shineray moto entend offrir la qualité à moindre cout et qui met le curseur très haut en matière d'exigence des normes environnementales.14 modèles de motos de tous les goûts et de toutes les envies, les plus puissantes jamais

conçues pour une moto de route, de ville, de sport et de transport, c'est du moins le premier coup de point de SHINERAY sur le marché togolais.

Dans ces prévisions, la société entend mettre sur le marché togolais d'autres types d'engins, notamment les automobiles, les générateurs, les pompes et proposer plus tard des offres dans le domaine de l'énergie.

Pour rappel, la Société SHINERAY, distributrice des motos de marque SHINERAY est située dans l'ancien immeuble de Moov Africa dans le quartier Deckon à Lomé.

Cécile Dolemé

## Climat Des Affaires

# Le Togo Parmi Les 55 Meilleurs États Pour Implémenter Le « B-Ready »

**Les différentes réformes opérées par le Gouvernement ont favorisé l'amélioration du climat des affaires. Le Togo bon élève dans les derniers classements du rapport Doing Business du Groupe de la Banque Mondiale, n'a pas dérogé à son principe réformateur et se retrouve sur la short liste des 54 pays choisis sur la base de critères rigoureux pour servir de pilote dans le cadre d'un nouveau mécanisme d'évaluation : Le « Business- Ready ».**

En effet, le nouveau contexte économique mondial s'explique par la démarche du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) qui a consisté à la mise en place d'un nouveau mécanisme dénommé « Business Ready » (B-Ready), lequel substitue

au Doing business. La publication de son premier rapport a lieu au 1er trimestre 2024.

Le Groupe de la Banque Mondiale a mis un terme aux publications de ses rapports Doing business le 16 septembre 2021 qui cède sa

place au B-Ready dont la pré-note conceptuelle a été élaborée entre octobre 2021 puis février 2022 et publiée le 8 février 2023, avec la contribution et consultation des économies d'un certain nombre de pays.

L'ensemble du processus



a finalement abouti le 1er mai 2023 à la publication du manuel et guide du B-Ready ainsi que son manuel méthodologique.

Le Togo tisse sa toile...

La terre de nos aïeux reste en "course" et il est d'une utilité de rappeler que malgré la suspension du Doing Business, le Togo, sous les instructions du chef de l'Etat Faure Gnassingbé est resté fidèle à ses ambitions de réformes qui se traduisent par des actions en faveur du secteur privé.

On peut citer entre autres, la poursuite de la dématérialisation du tribunal de commerce pour la tenue des audiences virtuelles, la mise en place d'une chambre destinée aux procédures collectives au tribunal de commerce de Lomé, l'installation d'une

plateforme totalement dématérialisée à la Cour d'arbitrage du Togo (CATO) avec possibilité d'audiences en ligne, le renforcement de l'interopérabilité des différentes plateformes, la mise en place d'un cadastre totalement numérique, avec possibilité de délivrance des titres fonciers numériques.

Toutes ces innovations ont permis de cocher d'importantes cases d'indicateurs dans le nouveau système d'évaluation du Groupe de la Banque mondiale avec pour retombées positives, le choix du Togo et son voisin ouest africain la Côte d'Ivoire dans le cercle fermé des 54 pays pilotes du B-Ready.

Le Togo se positionne ainsi pour la première publication du rapport B-Ready au premier trimestre 2024.





Port systématique de casque et application péremptoire de sanctions au Togo

# L'envers du décor d'un décret

L'accroissement rapide de la population a un lien direct avec le besoin croissant d'une mobilité humaine mécanique pour diverses raisons. Le moyen le plus accessible et pratique est l'utilisation des engins à deux ou à 3 roues équipés d'un moteur thermique. Ceux qui choisissent l'usage de ses engins sont soumis à l'obligation de port d'un casque. Cette obligation de port d'un casque est consacrée au Togo par le décret N°2023078/P.R du 17 Novembre 2013. L'article premier précise : "le port d'un casque de protection est obligatoire pour les conducteurs et les passagers des engins à deux roues équipés d'un moteur thermique en circulation. Il résulte de cette disposition que toute personne physique, conducteur, passager en circulation, dans ce cas précis doit porter un casque, à défaut elle est en infraction prévue et punie par le même décret à son article 4, qui dit "tout conducteur et tout passager d'engin à deux roues doté d'un moteur thermique contrevenant aux dispositions des articles 1 et 2 du présent décret sont punis chacun d'une amende de 5000 FCFA. En cas de récidive, l'amende est portée à 10 000 FCFA.

Ces deux dispositions expriment clairement la volonté manifeste des pouvoirs publics de protéger la vie et la sécurité des conducteurs et tous les usagers.

En effet le port d'un casque est une mesure de précaution et de protection que les usagers devraient s'approprier sans réserve.



Le port d'un casque n'est pas une mesure d'accompagnement de l'engin ni un luxe mais une mesure pour protéger la vie humaine. Nous assistons impuissamment aux dégâts dangereux, irrécupérable que cause tant d'accident de circulation aggravé encore par le défaut de port de casque. Nous perdons facilement tant de vies humaines et d'autre traine aujourd'hui à vie des préjudices avec des malaises incessantes pour défaut de port de casques. C'est après la gravité et ses conséquences irréparables que nous tous nous apprécions au regret la nécessité du port de casque. C'est tout le sens et le bien fondé du décret du 17 novembre 2013. En principe on ne devait pas mettre en réserve ce décret ni retarder son application intégrale.

Bien des raisons à l'époque pouvaient expliquer cette attitude. Mais de toute évidence après cette phase de sensibilisation sur la nécessité du port d'un casque, il faut aujourd'hui passer très vite eu égard au

bilatéralement des accidents de circulation à une application intégrale sans aucune exception ni réserve. Le rappel à l'ordre s'impose à tous. On ne peut pas choisir de protéger la vie des uns des conducteurs et laisser celle des autres, les passagers dans les mêmes conditions dangereuses à la merci des éventualités négatives.

La vie du conducteur et celle du passager sont de toute façon d'une valeur égale. Cependant, des réactions aux grands étonnements relèvent qu'il faut encore donner un délai, une période pour se préparer au port d'un casque. Et pourtant à chaque minute, le défaut de casque tue sur la route et brise des vies humaines à jamais. La vie humaine on le répète est unique et sacré. L'état se voit interpellé, les pouvoirs publics doivent agir en toute responsabilité et la rigueur pour tous. Ils ont une obligation de protéger la vie des citoyens et assuré la sécurité pour tous en circulation. Dans ce contexte nul ne peut déroger à cette rigueur. Hors en cette

période, tous les passagers ne disposent pas de casques. Ils sont confrontés à des difficultés financières dans l'immédiat pour se procurer un casque. C'est une réalité mais on ne devrait pas s'en tenir à cela. On doit prendre le train en marche. C'est une ordonnance de protection de vie, un effort doit être fait pour se procurer son casque.

Concernant ceux qui manifestent des hésitations voir des résistances, cela relève des grimaces et convenances personnelles qu'on doit rapidement surmonter : être en circulation sur un engin à moteur, c'est une situation délicate qui intéresse principalement les pouvoirs publics. La sécurité de tous en dépend. Les prérogatives de puissances publiques en matière de protection civile et de sécurité doivent s'exercer sans réserve à l'égard de tous : le port de casque est obligatoire.

Le décret du 17 novembre 2013 rappelle donc tous à la discipline et à la coopération l'ordre. Mais le constat déplorable est l'augmentation subite des prix des casques par les commerçants et revendeurs sur le marché. En principe cette situation ne devrait pas se produire puisque le prix habituel des casques leur permettait déjà de faire de bonnes affaires. Fort heureusement, le ministre du commerce M. Adedze a vite fait d'arrêter l'hémorragie en les sommant de sanctions et faire une descente rapide de régulation sur le terrain. Une attitude somme toute très appréciée par la quasi-totalité des togolais qui n'en pouvaient plus leurs yeux.

En tout état de cause, le port obligatoire de casque n'est pas une innovation, il a été institué par le décret du 17 novembre 2013 dont l'application a fait l'objet

d'une adaptation par étape. 10 ans après, force est de reconnaître que ce décret présente des faiblesses et des manquements :

L'article 1 du décret doit étendre l'obligation de port de casque non seulement aux conducteurs et passagers sur les engins à deux roues mais également aux conducteurs et passagers aux engins à trois roues qui font aujourd'hui partie intégrante des engins à moteur thermique en circulation.

L'article 2 impose le port de casque de protection homologué suivant des caractéristiques bien définies. Alors on se demande si les casques actuels vendus sur le marché togolais sont-ils homologués ?

L'article 3 exige que la vente d'un engin à deux roues équipées d'un moteur thermique soit accompagnée de la livraison obligatoirement d'un casque. Il y a lieu aujourd'hui d'exiger obligatoirement à la livraison deux casques et régler le cas des engins thermiques à 3 roues.

Eu égard à toutes ces considérations, les pouvoirs publics doivent prendre des dispositions rapides pour maîtriser et stabiliser les prix de vente des casques sur le marché. Prendre des dispositions pour régler la question de l'homologation des casques de protection suivant les caractéristiques contenues dans le décret.

Par ailleurs dans ce contexte il y a une question incidente, celle du port obligatoire systématique des casques par les jeunes, les tous petits, bref les élèves qui sont transportés par ces engins surtout à la rentrée scolaire qui se pointe à l'horizon, il y a nécessité qu'une attention soit accordée à cette question dans l'intérêt de tous.

**Adams Adjronou**

## Passation de charges à la tête des universités publiques du Togo Le Prof. Adama Kpodar va poursuivre l'oeuvre transformationnelle de l'UL

Au confluent de grands mouvements transformationnel de deux grandes institutions du supérieur au Togo, le Professeur Adama Kpodar et le désormais ex président de l'université de Lomé le professeur Dodzi Kokoroko s'apprentent dans les heures qui viennent à observer le traditionnel rituel de passation de charge à la présidence de l'université de Lomé. Et pour cause, le professeur Adama Kpodar jusqu'ici Directeur Général de l'Ecole Normale d'administration (ENA) est nommé par décret nouveau président de l'UL en remplacement du professeur Dodzi Kokoroko l'actuel ministre de l'éducation. Un changement de main qui intervient quelques jours

après la distinction du temple du savoir par l'Institut Africain University Ranking qui l'a classée au 131ème rang du Top 200 des meilleurs universités africaines. Celui qui 7 ans durant n'a laissé aucune place, ni à l'aventure, ni à l'approximation pour hisser l'Université de Lomé au rang des meilleurs en Afrique francophone au sud du Sahara. Durant son magistère l'UL a été toujours en chantier malgré l'emprise exponentielle de ses exploits qui cochent toutes les cases de développement. En homme de devoir, le Professeur Dodzi Kokoroko reste aujourd'hui le seul homme politique qui peut se targuer d'avoir dompté les mouvements erratiques d'une université jadis

exsangue et aux abois, pris en otage par "quelques aventuriers de l'enseignement du supérieur". Professeur charismatique, homme de principe et de responsabilité, Dodzi Kokoroko a vite su la lourdeur de la tâche dont il est appelée et s'est donné les moyens d'arrivé. Il disait en substance "reformer une université est aussi laborieux que de déplacer un cimetière ; il ne faut pas compter sur l'aide de ceux qui s'y trouvent" citant le sociologue suédois ;Lars Engwall.

Adam Kpodar et Dodzi Kokoroko deux vertus qui se croisent pour un idéal partagé

Deuxième poste de



responsabilité à son arc, la nomination du professeur Adama Kpodar à la présidence de l'Université de Lomé n'est pas anodin. L'homme a montré patte blanche dans les grandes réformes à l'Ecole Normale d'administration (ENA) ces dernières années. Pour y arriver, le Prof Adama Kpodar a dû affronter durement d'ailleurs des positions hostiles et fait déjà parti en quelques années seulement des figures de proue des plus grands « bâtisseurs » de l'école de la

République grâce notamment à son attachement viscéral à l'égalité des chances pour tous les étudiants de l'ENA et sa rigueur dans la gestion de la chose publique.

Il va devoir poursuivre l'oeuvre transformationnelle du grand héritage laissé par le professeur Dodzi Kokoroko.

Dans la même logique, le professeur Komlan Sanda passe la main au professeur Kokou Tcharié à la tête de l'université de Kara.

A suivre....

**Adam Adjronou**



Perspectives économiques en Afrique centrale 2023

## L'Afrique centrale a enregistré la meilleure performance économique en termes de croissance

**L'Afrique centrale a enregistré une accélération de la croissance en 2022, avec un taux de croissance du PIB réel de 5,0% en 2022, contre 3,4% en 2021. Ce regain de l'activité économique a été porté par les cours favorables des matières premières, surtout dans une région qui compte des exportateurs nets de pétrole brut, de minéraux et autres produits de base. Le taux de croissance de la région est supérieur à celui de la moyenne africaine, estimé à 3,8% en 2022, contre 4,8% en 2021. Il devrait s'établir à 4,9% en 2023 et 4,6% en 2024.**

Ces résultats ont été publiés par la Banque africaine de développement, le 31 juillet lors du lancement du rapport annuel sur les Perspectives économiques en Afrique centrale 2023, sous le thème général : « Mobiliser les financements du secteur privé en faveur du climat et de la croissance verte en Afrique ».

Avec un taux d'inflation de 6,7% en 2022 contre 3,9% en 2021, l'Afrique centrale a enregistré la meilleure performance par rapport aux autres régions d'Afrique : Afrique du Nord (8,2%), Afrique australe (12,6%), Afrique de l'Ouest (17%) et Afrique de l'Est (28,9%).

De même, la région Afrique centrale affiche la meilleure performance en matière budgétaire, avec notamment le plus faible déficit. La situation des finances publiques de la région s'est améliorée en 2022, même si elle reste déficitaire. Elle laisse apparaître un solde budgétaire global, donc compris, de -0,6% du PIB, en amélioration de 0,4 point de pourcentage par rapport au niveau atteint en 2021. Ce déficit observé malgré l'amélioration des cours des principaux produits exportés par les pays de la région s'explique par l'augmentation des dépenses primaires totales liées aux mesures budgétaires de soutien prises par les



gouvernements face à la persistance des effets néfastes de l'invasion de l'Ukraine par la Russie sur les prix de l'énergie et des produits alimentaires.

« Globalement, les perspectives économiques de la région Afrique centrale sont favorables pour 2023 et 2024. Ces performances sont les résultantes des réformes structurelles mises en œuvre pour soutenir les secteurs non extractifs et de l'augmentation de la demande extérieure et des cours des principaux produits exportés par les

différents pays de la région. » a souligné Hervé Lohoues, économiste régional en chef pour l'Afrique centrale et chef de Division par intérim des économistes pays pour l'Afrique australe, l'Afrique de l'Est et le Nigeria.

Au niveau intrarégional, la croissance a été portée par la République démocratique du Congo, qui a enregistré une croissance de 8,5%.

Au niveau régional, en 2022, c'est le secteur des services qui constitue la principale composante du PIB nominal avec un poids

de 42,1%. Le secteur de l'industrie a représenté une part non négligeable, estimée à 41,4% du PIB nominal en 2022 ; la part de l'agriculture dans la région demeure faible, avec un poids de 16,5% dans le PIB nominal. Seul le secteur de l'industrie a vu sa part dans le PIB augmenter de 39,9% (en 2021) à 41,4% en 2022 ; la part des secteurs de l'agriculture et des services ayant baissé respectivement de 16,6% à 16,5% et 43,4% à 42,1% entre 2021 et 2022.

En termes d'option de politique économique, il est indispensable de juguler très rapidement les pressions inflationnistes et surtout la hausse des prix des denrées alimentaires, mais aussi et surtout des rendre les économies plus résilientes. Pour ce faire, une stratégie de transformation structurelle des économies de la région devrait être mise en œuvre à travers notamment le développement de l'agro-industrie, secteur où l'Afrique centrale a un avantage comparatif.

Serge Nguessan, directeur général de la région Afrique centrale de la Banque, a souligné que l'objectif du rapport est de « fournir aux décideurs et populations des informations et des données utiles pour informer les options et décisions politiques dans la région. Le rapport pourra aussi servir à une meilleure préparation de la COP28 prévue à Dubaï en novembre-décembre 2023 ».

L'Afrique centrale a besoin d'environ 128 milliards de dollars entre 2020 et 2030 pour mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation et faire face aux effets du changement climatique, soit au moins 11,6 milliards de dollars par an entre 2020 et 2030. Ce montant permettrait de répondre aux besoins en matière de croissance verte et de

développement durable. Etant donné le déficit de financement climatique auquel sont confrontés les pays d'Afrique centrale, une augmentation rapide des flux financiers est nécessaire pour répondre aux besoins d'actions climatiques.

L'Afrique centrale dispose d'importantes ressources naturelles, notamment le Bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial après l'Amazonie, pouvant soutenir les besoins en financement vert et climatique. La valeur des ressources du capital naturel de la région est estimée à plus de 700 milliards de dollars. A ce propos, une réévaluation des PIB des pays d'Afrique centrale, en relation avec le capital naturel, pourrait être envisagée. Les pays ont entamé la transition avec la mise en place d'un Programme d'appui au développement de l'économie verte en Afrique centrale, et l'adoption de mesures d'atténuation et d'adaptation définies dans leur Contribution déterminée au niveau national.

Comme recommandations, pour attirer le financement du secteur privé, les pays de l'Afrique centrale devront s'engager à mettre en œuvre des instruments de financement innovants. Les gouvernements de la région devront orienter le financement privé du climat vers les secteurs à risques faibles et ayant les rendements les plus élevés pour attirer les investisseurs. Il faut aussi garantir l'accès aux capitaux, aux PME, notamment celles détenues par des femmes et les jeunes.

Le lancement du rapport a enregistré la participation de hauts responsables et d'officiels des pays et des principales institutions régionales.

## Togocom capitalise près de la moitié de la population togolaise comme abonnés

**Au Togo, le groupe Togocom, la meilleure de la téléphonie a dépassé un million d'abonnés. Ce qui confirme son statut de leader. En effet, leader de la téléphonie au Togo, Togocom a dépassé 4 millions d'abonnés actifs qui lui renouvèlent au quotidien leur confiance et fidélité sur le territoire national, a annoncé la société ce 29 août 2023 à travers un communiqué.**

Pour cette adoption de la société par les populations togolaises TOGOCOM témoigne en retour sa gratitude à ces dernières dans les différentes langues locales. « Chaque client se reconnaîtra dans l'expression de cette reconnaissance & Merci » dans son dialecte, écrit le Groupe qui réaffirme ainsi sa proximité avec ses clients et son accompagnement dans leurs diverses activités.

Cette performance, selon la société, est le fruit d'un engagement constant et d'efforts en continu, d'une orientation stratégique et

priorités d'investissement comme par ses produits et services innovants et l'amélioration de sa qualité de service au profit de ses clients.

La modernisation et le renforcement de son réseau confèrent au groupe de téléphonie aujourd'hui, d'être le plus grand réseau 100% 4G+ avec la plus large couverture nationale, son rôle prépondérant dans l'inclusion financière avec son service TMoney lui attribue le premier service de mobile money utilisé par la population Togolaise.

À travers cette

célébration, TOGOCOM saisit encore une fois l'occasion pour remercier ses clients, ses employés et ses partenaires qui sont au cœur de son activité.

TOGOCOM s'engage à maintenir cette dynamique pour rester toujours l'opérateur favori des Togolais en investissant davantage dans la disponibilité et la qualité de ses services jusque dans les hameaux les plus reculés du Togo.

TOGOCOM poursuit sa stratégie tournée vers le digital qui vise à démocratiser l'Internet très



haut débit mobile auprès de ses clients et reste engagée dans son rôle de catalyseur de la transformation numérique du pays et demeure ancrée dans la vision stratégique du gouvernement.

Tarik BOUDIAF, le Directeur Général Adjoint de TOGOCOM a de son côté aussi témoigné sa gratitude aux abonnés : « Nous tenons à témoigner toute notre gratitude à nos clients et nous continuerons résolument d'avancer pour améliorer et faciliter le quotidien de tous les

Togolais sur toute l'étendue du territoire national », a-t-il affirmé.

Il faut préciser que TOGOCOM est le précurseur de la technologie 5G au Togo et dans la sous-région. Il est le leader du marché Togolais des télécommunications. Fruit du regroupement de TOGO TELECOM et de TOGOCEL TOGOCOM a pour ambition de devenir le champion de la qualité de service aux meilleurs standards internationaux. Son histoire est celle d'un opérateur qui a grandi main dans la main avec l'ensemble des togolais. De la fourniture des premiers services de communication, à la fibre, en passant par les transactions financières via le mobile, le but a toujours été d'accompagner tout un chacun dans un univers technologique qui évolue sans cesse.



Identification biométrique

## Lancement des enregistrements de masse prévu au dernier trimestre 2023

**Au Togo, le démarrage des opérations d'enregistrement biométrique dans le cadre du projet de numéro d'identification unique est prévu au dernier trimestre de cette année. C'est ce qu'a annoncé l'Agence nationale d'identification (ANID), à la faveur de consultations publiques, notamment avec les gens de médias, mercredi 30 août 2023 dans les locaux de l'ARCEP. L'ANID pilote au Togo le projet d'identification unique WURI (West Africa Unique Identification for Regional Integration and Inclusion), une initiative soutenue par la Banque mondiale.**

Selon les informations partagées avec les acteurs médiatiques, cette campagne devrait durer sept mois, à raison d'un mois par région, et de deux mois pour le Grand-Lomé, région la plus peuplée du pays.

Mais en prélude à cette étape, une campagne d'enregistrement pilote sera organisée, dans certaines localités, pour tester la plateforme d'identification, communiquer, sensibiliser et mobiliser les différentes couches sociales du pays.

Au bout de cette campagne, l'objectif est que 95% de la population soit enregistré avec ses marqueurs biométriques



(Nom & Prénoms, photo, empreintes digitales, empreintes des iris).

A terme, ce numéro d'identification unique

(NIU), sera un code à 12 chiffres, inintelligible, délivré à des résidents togolais, nationaux comme étrangers (présents sur le territoire après six mois), indique-t-on.

**Consultations avec les médias**

Notons que la rencontre

leurs points de vue et préoccupations pour cette phase 2 du programme.

« La présente rencontre est organisée en vue d'échanger avec les acteurs des médias que vous êtes, non seulement pour présenter le projet, mais aussi et surtout pour

programme sous-régional. », a indiqué Silété Roselin Devo, le DG de l'ANID, à l'ouverture de la rencontre. Avant cette journée, l'ANID avait rencontré les autorités locales et les représentants des communes d'Agoè Nyivé.

Le projet WURI-Togo est

avec les médias a également été l'opportunité d'échanger avec ces acteurs, de leur présenter les initiatives et de recueillir

vos avis, vos attentes afin de garantir une mise en œuvre réussie du projet WURI-Togo, qui faut-il le rappeler, est un

appuyé à hauteur de 72 millions de dollars par la Banque mondiale sur une période de 5 ans.

Volontariat

## 21 nouveaux volontaires du Corps de la Paix engagés auprès du Togo

**Dans le cadre de la coopération multiforme entre les Etats-Unis d'Amérique et le Togo, une cérémonie de prestation de serment de 21 nouveaux volontaires du Corps de la Paix a eu lieu ce vendredi 1er septembre 2023 à Lomé.**



L'événement tenu dans les locaux de la résidence de l'Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique au Togo, a connu la

participation de la ministre du Développement à la base, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Myriam Dossou-D'Almeida.

L'Ambassadeur Elizabeth Anne Noseworthy Fitzsimmons a présidé la cérémonie aux côtés de la représentante du Corps de

la Paix au Togo Maureen Cunningham.

L'ambassadeur a rappelé que le Corps de la Paix s'était installé au Togo en 1962, deux ans seulement après la naissance de l'agence, après que le Président J.F. Kennedy a défié les jeunes américains pour qu'ils consacrent deux ans de leur vie à contribuer à l'épanouissement des populations des pays en développement.

L'ambassadeur, après avoir félicité d'anciens volontaires au Togo a accueilli les nouveaux puis leur a fait prêter serment pour un travail professionnel au cours des deux prochaines années.

Mme Cunningham a indiqué dans son allocution que les 21 volontaires

travailleront avec des homologues nationaux pour améliorer la vie de diverses communautés du Togo, grâce à l'analyse participative que ces volontaires viennent d'acquérir: « Ces jeunes américains grandiront et apprendront à s'épanouir dans un espace interculturel et contribueront à déclencher un développement local significatif dans leur communautés » a-t-elle ajouté.

Parmi les nouveaux volontaires, 8 interviendront dans le domaine de la santé, 8 dans l'agriculture et 5 dans l'enseignement. Ils seront déployés dans les régions de la Kara, Centrale, Plateaux et Maritime.

Alimentation saine, coûts et politiques alimentaires au Sahel et en Afrique de l'Ouest

## La sous-région capitalise un taux de dénutrition sévère élevés

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest est confrontée à une grave crise de sécurité alimentaire et nutritionnelle : des taux de dénutrition sévère élevés y côtoient une forte prévalence des carences nutritionnelles et de la suralimentation – le « triple

fardeau de la malnutrition ». À l'origine de toutes les formes de malnutrition ainsi que de diverses maladies non transmissibles courantes, la mauvaise alimentation est responsable d'environ un décès d'adulte sur cinq dans le monde. Le coût

élevé des aliments constitue un obstacle majeur à l'accès à une alimentation saine. Même avant la récente inflation des prix alimentaires mondiaux, les prix alimentaires étaient déjà 30 % à 40 % plus élevés en Afrique de l'Ouest que dans d'autres régions

du monde au niveau de revenu comparable. Cette note se propose d'analyser le coût d'une alimentation saine dans 17 pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel et d'identifier les groupes d'aliments qui composent ce coût. La forte variabilité des coûts et de

leur composition observée entre les pays souligne la nécessité de politiques alimentaires plus ciblées et sensibles à la nutrition, mais aussi de données sur les prix alimentaires et de capacités de suivi renforcées.



# PIA : l'Usine de transformation "Togo Soja" est opérationnelle !

Au Togo, la PIA (Plateforme Industrielle de Adetikope), annonce l'opérationnalisation de Togo Soja, la plus grande usine de transformation de soja du pays, implantée sur son parc. L'information est partagée depuis hier jeudi 31 août 2023.

« [La] Plateforme Industrielle d'Adetikope est

fière de vous annoncer officiellement la pleine opérationnalité de Togo Soja, l'usine de transformation locale de Soja située dans la zone. », se réjouit la PIA. « En ayant atteint avec succès notre premier objectif de produire 50 000 tonnes de soja, ce projet démontre notre engagement envers la vision du gouvernement

togolais en faveur de l'industrialisation du Togo. », ajoute-t-on. Ainsi, dans la foulée la PIA indique avoir atteint sa cible de production (50 000 tonnes de soja).

## Huile de soja et fertilisants

La transformation du soja devrait alimenter l'exportation au niveau



international et sous-régional, selon la PIA.

Avec un investissement total de 25 millions \$ (environ 16 milliards FCFA), Togo Soja est dotée de deux unités de transformation.

Ceci, pour produire, non seulement de l'huile de soja, mais aussi des tourteaux et autres produits dérivés, qui serviront notamment de fertilisants aux producteurs.

CIVISME/ s'acquitter des droits d'usage de la route

## Une participation citoyenne au développement et à l'entretien du réseau routier

L'ambition du gouvernement Togolais en matière d'infrastructure routière est grande, faire de notre Pays un hub logistique en matière d'infrastructure routière à l'horizon 2025. L'atteinte de cet objectif passe par une augmentation significative du taux de couverture des besoins en entretien routier de l'ensemble du réseau routier togolais. Aussi-voulons-nous juste partager avec les usagers de la route ou mieux la population surtout togolaise la nécessité de faire de sa contribution du droit d'usage de la route (au niveau des postes de péage)

un devoir voire une passion. Ceci témoigne de notre participation à l'atteinte de cette noble ambition, de moderniser le patrimoine routier et entretenir l'édifice existant. Le défi est énorme et nous interpelle tous. Comme l'explique si bien notre hymne national « Togolais vient bâtissons la cité ».

C'est à n'en point douter l'unique motivation nonobstant tout autre considération qui devraient nous amener à être des ambassadeurs de cette noble cause auprès de nos populations, usagers de la route. La route étant au



premier plan de tout développement, la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier se charge au Togo d'assurer avec le plus grand professionnalisme au financement de son entretien à travers les ressources mobilisés dont les droits

d'usage de la route.

La SAFER est un fonds d'entretien routier de dernière génération, une initiative du gouvernement togolais, préoccupé par le maintien en bon état d'utilisation et en toute saison de nos routes. Créée par décret N° 2012-013/PR

du 26 mars 2012, la SAFER est en effet, une société autonome, doté d'une personnalité juridique, d'une autonomie financière et administrative. La SAFER demeure une institution de développement de tous au service de tous.

## L'Office Togolais des Recettes (OTR) annonce des directives importantes à l'intention des opérateurs économiques concernant l'usage des certificats de don

Découvrez dans cet article les nouvelles mesures mises en place pour améliorer la gestion des exonérations et franchises.

Conformément à la note N°005/2023/OTR/CG/CDDI, le Commissaire Général de l'OTR informe tous les Commissionnaires En Douane Agréés, Consignataires, Importateurs, et Exportateurs que tout certificat de don, pour être jugé valable et accepté, se doit d'être délivré et apposé de la signature du donateur réel des marchandises.

Cette mesure vise à garantir une plus grande transparence et à éviter toute pratique frauduleuse.

Une référence claire à la loi : Cette nouvelle directive s'appuie sur les dispositions de l'article 216 de la loi N° 2018-007 du 25 juin 2018 portant Code des douanes national. Ainsi, il est clairement

stipulé que tout certificat de don délivré et signé par un intermédiaire ne sera pas admissible pour bénéficier des exonérations et franchises.

Un appel au civisme fiscal : Le Commissaire Général de l'OTR souligne l'importance du respect scrupuleux de cette directive, plaçant la confiance dans le civisme fiscal de tous les opérateurs économiques concernés.

Cet avis prend effet dès sa date de signature, appelant à une mise en conformité immédiate des acteurs du secteur.

La gestion des exonérations et franchises se voit renforcée par ces nouvelles dispositions concernant les certificats de don.

L'OTR met ainsi l'accent sur la transparence et l'intégrité, garantissant un environnement commercial équitable pour tous les opérateurs économiques.

**18ème**  
**22 NOV**  
**03 DEC**  
**2023**

**FOIRE**  
INTERNATIONALE  
**DE LOME**

*Foire de toutes les opportunités*

FEDERER

INNOVER

ECHANGER

DEVELOPPER

**THÈME:**  
**"Connecter les marchés pour une forte croissance des échanges commerciaux"**

CENTRE TOGOLAIS  
DES EXPOSITIONS  
ET FOIRES DE LOME

☎

(+228) 91 20 70 70  
99 20 70 70  
79 50 0000

QR

CETEF.TG



## Des centres de formation sportive reçoivent leur autorisation d'installation et d'agrément

Il s'agit notamment de Haady sport, de l'association sportive Gnilim foot, Kolgolo Football Académie, complexe sports- Études le Ro.Mario et le Centre sportif Maarif. Ces centres ont reçu ce vendredi 1er septembre 2023, dans les locaux du ministère des sports et des loisirs des agréments et d'autorisation d'installation. C'était à travers une cérémonie de remise desdits précieux sésames aux bénéficiaires dans les locaux du ministère en présence de plusieurs dirigeants sportifs des cadres et personnel du ministère à Lomé.



Ces centres bénéficiaires s'ajoutent aux autres centres existant telque le Swallows et Liberty Sport Academy d'Agbodrafo.

Le Centre Sportif Maarif pour sa part, sollicite auprès du ministère son autorisation d'installation officielle.

L'arrêté ministériel fixant l'octroi d'agrément a prévu trois catégories de centre, A, B et C et c'est la catégorie B qui abrite les quatre centres qui sollicitent l'agrément octroyé par le ministère pour un délai de quatre années. Ainsi, une nouvelle visite d'inspection sera faite par le comité après 4 ans aux fins

d'une promotion desdits agréments dans la catégorie supérieure.

M. Ouro-Gandi tchagnani, chargé de mission de Madame le ministre des sports et des loisirs président du comité d'étude d'octroi d'agrément et d'autorisation d'installation des centres de formation sportive relève que pour être éligible à l'agrément, il faut avoir certaines conditions dont une étude des dossiers administratifs et une visite d'inspection.

« Ces dossiers comprennent entre autres

documents le récépissé, fournir des preuves d'installation des complexes sportifs. Il faut aussi fournir des documents qui ont trait aux autorisations délivrées par le ministère chargé de l'enseignement primaire qui vous autorise à pouvoir encadrer le volet scolaire des jeunes pensionnaires du centre.... Ainsi lors que ces documents ont été étudiés et approuvés les membres du comité accompagné par les directeurs techniques nationaux des différents disciplines des fédérations sportives concernées vont descendre sur le terrain pour constater l'effectivité des

infrastructures que vous avez déclaré et constaté que le personnel administratif et personnel technique ainsi que le personnel médical chargé de l'encadrement des jeunes est effectivement engagé par votre centre pour pouvoir encadrer les jeunes dans le cursus de formation sportive et de formation scolaire. Lorsque vous réussissez toutes ces conditions et que la visite d'inspection a été concluante, une cérémonie de remise d'agrément est organisée pour procéder à la remise des agréments demandés ou de l'autorisation d'installation d'un centre » a expliqué M. Ouro-Gandi tchagnani.

Ainsi il faut dire que c'est conditions qui ont permis au comité d'étude des demandes et d'octroi d'agrément, de se convaincre de la viabilité du projet de formation proposé par ces centres.

Pour M. Sani Fousséni, DG du centre Haady Sport, « C'est un grand plaisir et pour qui connaît le football du Togo, qui comprend que nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. Notre football se trouve aujourd'hui vraiment ouvert et il passe de l'informel au formel. Nous sommes très heureux d'appartenir à ce groupe de techniciens, de formateurs qui vont ouvrir avec l'État ce nouveau chemin de notre football. La reconnaissance de l'État est

essentiel pour une formation et on travaillait à l'informel et l'État a pris sur lui de nous accompagner, de faire en sorte que tout soit dans les règles de l'art au niveau de la formation des enfants, au niveau des infrastructures, faire en sorte que désormais nous nous inscrivons logiquement dans les nouvelles génération de formateur de football. ».

Le centre le RoMario, est un centre de formation qui existe dans le paysage togolais. Il a été aussi reconnu par l'État Togolais en tant que centre de formation et d'encadrement des jeunes togolais en football. Pour son directeur général Apedo Yao, « c'est un sentiment de joie car pour RoMario c'est une bonne occasion qui coïncide avec son dix ans d'existence. Aujourd'hui l'autorité nous reconnaît officiellement par un agrément. C'est une manière de nous booster pour travailler encore plus que nous faisons et faire de cette jeunesse togolaise des stars pour les jours à venir » s'est-il réjoui.

Le Romario c'est un complexe Sport et étude avec internat. Une fierté pour les encadreurs de disposer d'un agrément du ministère. Le centre dispose de classes de Ci jusqu'en terminale et fait les études, forme les jeunes de 7 à 20 ans et éduque grâce à son internat pour fille et garçon.

Tournoi « Ensemble pour un champion » dans l'Akébou et le Wawa

## Le ministre Kossi Gbegnon Lamadokou rassemble autour des idéaux du parti UNIR

L'équipe de Okou a remporté la première édition du tournoi de football « Ensemble pour un champion », organisé par Dr Kossi Gbegnon Lamadokou, ministre de la culture et du tourisme. Ce tournoi a connu son apothéose ce samedi 02 septembre 2023, sur le terrain municipal de Badou en présence du promoteur, entouré des cadres du parti Union pour la République (Unir), des autorités politiques, administratives et sportive parmi lesquels le président de la Fédération Togolaise de Football, le Colonel Guy Kossi Akpovy.

Lancé le 18 août, dans les chefs-lieux des cantons des deux préfectures notamment à Wawa et à Akebou, les 136 équipes étaient sur la ligne de départ dans la phase

préliminaire dans tous les chefs-lieux des cantons. Après cette première phase, chaque canton a dégagé un représentant pour le bouquet final de ce samedi.

Toutes les équipes participantes sont réparties

préfecture de Wawa a affronté son homologue Kotora FC de la préfecture d'Akebou en finale. Une finale âprement disputée soldée par un nul de zéro but partout à l'issue du temps réglementaire. C'est aux tirs



avec des jeux de maillots, des ballons et d'autres gadgets.

Cette étape a regroupé 20 équipes au totale réparties en quatre groupes. Après les quarts de finales et demi-finales, l'US Okou de la

au but que l'US Okou l'emporte en inscrivant 5 tirs contre 4 pour l'US Kotora.

Des médailles, des ballons, un trophée, des gadgets et une enveloppe pour l'équipe de Wokou.

« Je suis totalement

satisfait parce que le travail que nous venons d'accomplir, c'est un exploit car on a été repêché et par la grâce de Dieu, on a remporté le trophée », s'est réjoui le capitaine du canton de Okou, IKO Pascal.

Il a par ailleurs émit le vœu que cette initiative se pérennise.

« C'est une bonne initiative que nous encourageons tout en espérant que dans les années à venir, ça va continuer. », a-t-il conclu.

La vision du ministre Lamadokou en initiant ce tournoi est de réunir toutes les populations Akposso autour des idéaux du président de la République, Faure Gnassingbé.

« Aujourd'hui vous avez vu que depuis le matin, quatre (04) terrains ont vibré au rythme du football au nom de la vision du Chef de l'État. Je voudrais simplement dire à nos populations de rester soudé. Nous faisons face à des enjeux et des défis qui nous obligent de rester

ensemble, de pérenniser les acquis de paix. La consolidation de la paix est un besoin impératif. Tout le monde entier sait que le Président Faure Gnassingbé, c'est le chantre de la paix, le chantre du dialogue. Nous sommes heureux pour pouvoir porter ça à nos populations. », a déclaré le ministre Kossi Gbegnon Lamadokou.




Ce projet du ministre Lamadokou a reçu l'adhésion des cadres des deux préfectures Wawa et Akebou. Les populations de ces deux préfectures ont pris d'assaut la ville de Badou ce samedi pour célébrer l'amitié, la fraternité et la cohésion sociale. « Toutes les fois que ce serait possible de le faire, on n'hésitera pas », promet le Ministre Lamadokou.

Toutes les équipes venues des 20 cantons issus des deux préfectures Wawa et Akebou ont été récompensées. Chacune d'elle est répartie avec un jeu de maillot, des ballons et gadgets, offerts gracieusement par le Ministre Lamadokou et son parti UNIR.



# Plus de 4 Millions d'abonnés !

N'LABALÉ  
 AKPÉ  
 KOUTCHÉ  
 KOKARI  
 ERA MEG'BE EWLESSE  
 AKPÉ AKPÉ  
 KOUTCHÉ  
 KOKARI M'BO  
 M'BO EWLESSE  
 ERA MEG'BE KOKARI  
**MERCI N'LABALÉ**  
**ERA MEG'BE THANKS**  
 BALK  
 EWLESSE  
 KOKARI

togocom.tg   

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**



**Siège social :**  
 2<sup>ème</sup> von derrière  
 EPP Kélégougan  
**Récepissé :**  
 N° 0508 / 02 / 02 / 15 / HAAC  
 BP : 80349 Lomé-Togo

**Directeur général chargé de la publication:**  
 Adam Adjronou  
 Tél : 90118788  
**Email :**  
 adamadjronou@gmail.com  
**Site :** www.afriquevision.com

**Rédaction**  
 Adam Adjronou  
 Norbert Dansou  
 Cécile Akossiwa  
 DOLEME  
 Djato Kodjo Dodji

**Infographie**  
 Benjamin K. Tchabi  
**Imprimerie:** Light print  
**Tirage :**  
 2500 exemplaires